

Quand l'eau vint à manquer dans la vallée

Huit ans d'études, de batailles et de concessions, pour boire selon sa soif et écrire les premières pages de l'histoire du syndicat des eaux de Drôme Gervanne

Si aujourd'hui, presque plus personne ne s'interroge sur la sécurité et la pérennité de l'approvisionnement en eau potable des collectivités de notre région, il n'en a pas toujours été ainsi.

Situation difficile pour plusieurs communes. Dès le début des années 80, l'alimentation en eau potable des communes de la basse vallée de la Gervanne et de la moyenne vallée de la Drôme commence à poser de sérieux problèmes, notamment en raison de l'augmentation des besoins et des années de sécheresse précédentes. Le problème le plus aigu se situe au syndicat intercommunal des eaux (SIE) Mirabel-Piégros créé dans les années 60. La pénurie sera si sévère, qu'en novembre 1989, une autorisation de la DDASS donnera au prélèvement dans la nappe de la Drôme pour distribution aux usagers des deux communes, après traitement mais avec déclaration de non potabilité de l'eau! Tous les projets de nouvelles constructions seront suspendus durant trois années sur le territoire du SIE. Les autres communes ne sont pas à l'abri de la pénurie d'eau. Beaufort a déjà entrepris des recherches pour des ressources complémentaires ; Montclar connaît des difficultés chaque été ; Suze s'inquiète de l'accroissement de la demande liée au développement des élevages ; Aouste, dont une de ses sources a dû être arrêtée pour cause de non conformité, a besoin de complément qu'elle trouve pour le moment sur Cobonne et Crest. Quant à la commune de Crest, si elle n'a pas de réel pro-

blème d'alimentation, la dépendance d'une unique ressource qui n'est pas à l'abri d'une pollution, préoccupe son maire du moment, Max Tabardel, comme elle avait préoccupé son prédécesseur, le Docteur Maurice Rozier. Le SIE lui, ne parvient pas malgré de nombreuses recherches et la ténacité des présidents successifs, à subvenir aux besoins sans cesse croissants de la population et du monde agricole; d'autant que ses sources de Brunel et des Chapeaux sur Piégros sont fréquemment sujettes à pollution.

Des solutions sont recherchées

Devant cette situation jugée alarmante par les élus de l'époque, ces derniers sous l'impulsion de la DDA et de son ingénieur Camille Labadens, décident de se réunir pour débattre du problème. Une première réunion a lieu à Aouste le 15 novembre 1983, sous la présidence des deux conseillers généraux, Jean Pierre Tabardel et Henri Eyraud. Tous les maires concernés assistent à cette réunion : Denis Jallat (Aouste), Max Tabardel (Crest), Jacques Ravel (Mirabel), Étienne Audibert (Suze), René Grangeon (Montclar), René Saussac (Beaufort); je représentais alors la commune de Piégros-la-Clastre ainsi que le SIE dont j'assurais alors la présidence. Au cours de cette réunion est évoquée la possibilité de prélever de l'eau à la résurgence des Fontaigneux, en aval de Beaufort. Cette résurgence est étudiée depuis de nombreuses années et laisse à penser en la faisabilité d'un projet ;

d'autant qu'une réservation de 100 l/s avait été accordée aux communes et notamment à Crest, lors de l'installation de la pisciculture de Font Rome. Après les exposés de la DDA, il est alors unanimement décidé de créer un syndicat intercommunal qui aura pour compétence l'étude de l'avant

amont de Beaufort sont même suggérées. « De l'eau potable pour tous, oui... mais pas à notre détriment ». Comprenant l'inquiétude des uns et des autres, les élus du syndicat entreprennent un long travail de concertation et de conviction. Réunions plus ou moins houleuses, articles de presse

le repérage par un géophysicien allemand, avait tout du bricolage. Cette opération ratée a quand même coûté au syndicat plus de 100 000 francs de l'époque!

Devant cet échec et le coût exorbitant demandé (580 000 francs) pour d'autres recherches plus "sérieuses", le président

vanne coulera aux robinets clastrois et blaconnais, en mars 1993. Les trois autres tranches se poursuivront l'année suivante pour se terminer fin 1995 par l'alimentation de Beaufort.

Aujourd'hui, on évoque l'idée d'un réservoir de grande capacité pour pallier les périodes de dérangement sur la distribu-

chaine du contrat d'affermage qui lie la ville de Crest à la SDEI.

À la suite des récentes élections, Jacques Ravel, qui a marqué de son empreinte et par son investissement personnel, la vie du syndicat Drôme Gervanne comme celle du SMPA, a passé le relais pour une retraite largement méritée. L'assemblée est aujourd'hui présidée par Maryline Manen, maire de Mirabel et Blacons ; le 1er vice-président est Jean-Charles Roche (Crest) et le 2ème vice-président, Serge Krier (Suze); tous élus à l'unanimité au cours de la séance du 30 avril dernier.

Le budget de fonctionnement du syndicat pour 2014 est de 211 231 € ; quant à l'investissement, il varie en fonction des réalisations prévues ; pour la même année, 123 898€ ont été inscrits à cette section budgétaire. Quant au volume de l'eau distribuée aux collectivités (dont la vente est la principale ressource pour le fonctionnement du syndicat), il a été en 2013 de 433116m³, répartis comme suit (entre parenthèses, les droits en m³/an pour chaque commune) : Suze 1 939 m³ (59 918) ; Montclar 3 287 m³ (59 918) ; Syndicat Mirabel-Piégros-Aouste (SMPA) 408 399 m³ (479 347) ; Crest 16 023 m³ (2 396 736). À ces volumes s'ajoute celui distribué à Beaufort, commune associée du syndicat : 3 468 m³ (157 680). Au regard de ces chiffres, on voit bien l'importante sous-consommation des communes - exception faite de celles du SMPA - par rapport à leurs droits. À ce jour, ces prélèvements n'ont eu aucune incidence sur le réseau hydraulique

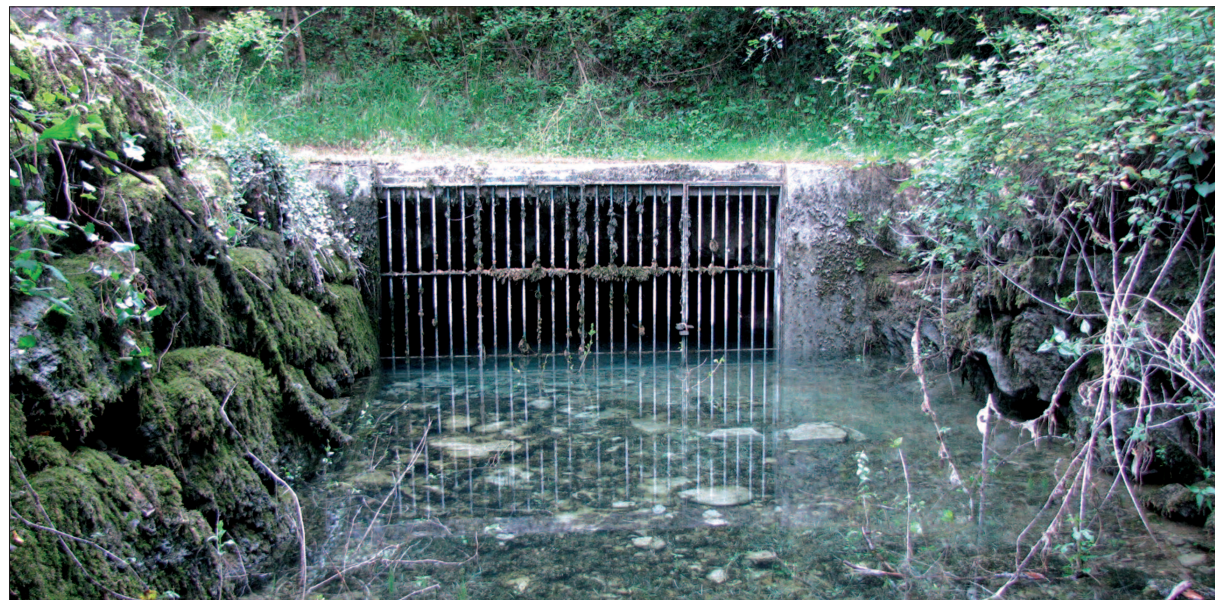
de la Gervanne et ne représentent qu'environ 14 % de ceux autorisés.

De l'eau de qualité et pour tous

En juillet 2004, le Département a relancé une étude laissée en sommeil depuis 1998 ; étude consistant à définir la capacité des réserves d'eau hypothétiquement existantes dans le réseau karstique de Bourne, en vue d'une réalimentation... de la Drôme. Pour ce faire, des pompes continus importants ont été réalisés près des Fontaigneux, sans résultats probants. Cette étude a soulevé de nouvelles inquiétudes dans la vallée. Pour sa part, le syndicat a alerté les instances départementales et préfectorales, sur ses craintes liées au risque de déséquilibre hydraulique du réseau souterrain et à la mise en péril de l'approvisionnement de Drôme Gervanne. Invoquant le principe de précaution, ce projet a été abandonné en juin 2006; mais il convient de rester vigilants afin que certains, en jouant aux apprentis sorciers, ne défassent ce que d'autres ont eu tant de peine à réaliser.

Sans cette menace et la sous-utilisation de cette belle et utile réalisation à laquelle tous les habitants ont pourtant largement participé, tout serait parfait. Mais gardons la même ténacité et le même espoir qu'à l'époque, car l'eau est un bien trop précieux pour qu'il fasse l'objet d'un quelconque enjeu autre que celui du droit à l'eau potable pour tous et de qualité.

René Bergier



La résurgence de Bourne. C'est derrière cette grille que débute le voyage de l'eau de Drôme Gervanne

projet sommaire visant au renforcement durable des ressources en eau potable des communes concernées, à partir de la résurgence précitée. Les statuts du "syndicat mixte d'études des Fontaigneux" seront adoptés en 1984 ; Max Tabardel en assurera alors la première présidence (Jean Pierre Tabardel lui succèdera en mars 1989) et le 20 mars 1985, un arrêté préfectoral officialisera, pour cinq ans, son existence.

Des Fontaigneux à Bourne

Par la suite, des travaux d'observations complémentaires sur les Fontaigneux démontrent que cette résurgence, bien que fiable en quantité, n'a pas toujours la qualité requise ; contrairement à une autre résurgence, dite de "Bourne" située plus en amont, sous le village de Beaufort. Cette dernière qui semble provenir du même réseau karstique souterrain, obligerait cependant à compléter les connaissances existantes dudit réseau et à aplanir les difficultés liées à la proximité du village (contrainte de périmètre de protection) et notamment de sa station d'épuration. Le réseau principal serait toujours alimenté gravitairement jusqu'à Crest.

Après études approfondies et de nombreuses réunions, la possibilité de captage aux Fontaigneux est abandonnée au profit de celui de Bourne. Les élus ne baissent cependant pas les bras et restent confiants. C'était compter sans la résistance des riverains de la Gervanne et notamment des Beaufortois et des pisciculteurs. L'entité que forme cette vallée prend alors l'allure d'une puissante opposition qui, malgré une solidarité affichée avec ceux qui n'ont plus assez d'eau, tente, par de nombreux moyens, de réduire le projet à néant. Des idées réalistes de barrage en

virulents, discussions de bistrot, autant d'activités qui ont enflammé la vallée à cette époque... tandis que la situation en matière d'eau potable de certaines communes, dont celles du SIE, ne s'arrange pas, bien au contraire.

Nous passerons sur les sombres détails de cette "guerre de l'eau", pour arriver en novembre 1989 ; date à laquelle le conseil municipal de Beaufort s'oppose, par délibération, au captage projeté à Bourne, demandant que celui-ci soit remplacé par un forage en amont du village. Cette délibération met un coup d'arrêt au projet initial malgré l'avis favorable obtenu lors de l'enquête publique en juillet 1988. Après six ans de recherches et d'efforts, on était revenu à la case départ!

Nouvelles études, nouvelles contraintes et nouvelles décisions

La durée du syndicat d'étude des Fontaigneux étant arrivée à expiration, les élus décident alors de le transformer en syndicat de réalisation le 11 juin 1990, sous le nom qu'il porte encore aujourd'hui : "Drôme Gervanne", dont la présidence sera confiée à Jacques Ravel. Pour chaque commune adhérente, il est prévu un débit maximum: Suze 2 l/s, Montclar 2 l/s, Aouste 7 l/s, SIE Mirabel-Piégros 9 l/s et Crest 80 l/s. La commune de Beaufort n'a pas souhaité adhérer au syndicat, mais de n'être qu'une commune associée.

Le captage direct sous Beaufort n'étant plus envisageable, une étude pour un forage en amont est lancée. Elle conduit en novembre 1990, à une intervention du plongeur Francis Le Guen (avec son équipe « Planète bleue ») dans le réseau souterrain avec tentative de repérage en surface, près de la route de Gigors. Si côté plongeur cela semblait sérieux,

demande si le conseil municipal de Beaufort ne pourrait pas revoir sa position ; demande que le maire René Saussac s'engage à proposer à son assemblée si elle est assortie de la remise en état des égouts et de la station d'épuration de la commune par le syndicat. Ce dernier s'engagerait alors à dédommager la collectivité de toutes contraintes émanant du captage, notamment la prise en charge des capots sécurisés des puits situés dans le périmètre de protection ; conditions dont le syndicat accepte le principe dans sa séance du 17 janvier 1991. De plus, le syndicat donne son accord financier pour la construction d'une conduite d'alimentation d'eau potable jusqu'au réservoir de Beaufort afin d'amener les 5 l/s consentis en droit à la commune (débit à prendre sur ceux des autres collectivités). Ces mesures compensatoires s'élèveront au total à 3 774 840 francs, et le syndicat en assumera financièrement la part communale (1 800 000 F).

Quant aux riverains et utilisateurs de l'eau de la Gervanne, le syndicat les rassure par un engagement à ne prélever en période d'étiage (sauf accident sur la ressource de Crest), qu'un débit de 20 l/s maximum au lieu des 100 l/s de droit. Le conseil municipal de Beaufort, par délibération du 23 janvier 1991, lève son opposition au projet et une nouvelle enquête publique réalisée en juillet de la même année, permettra le feu vert à la réalisation du captage de Bourne. Le premier coup de pelle est donné en janvier 1992 ; soit plus de huit ans après la première réunion fédératrice d'Aouste.

Les travaux sont réalisés en plusieurs tranches dont la première, jugée la plus urgente, consiste en l'alimentation du SIE ; ce qui est fait en septembre 1992 et l'eau de Drôme Ger-

manne aujourd'hui

Composé des six communes, dont trois (Mirabel, Piégros et Aouste) ont une gestion intercommunale de distribution de l'eau au sein du SMPA (successeur du SIE), le syndicat Drôme Gervanne est administré par une assemblée de douze membres (deux par commune comme prévu statutairement). Depuis la mise en service, la commune de Crest consomme peu d'eau du réseau syndical auquel elle a droit. La consommation crestoise ferait pourtant baisser grandement le prix du m³ d'eau vendu par Drôme Gervanne (0.240 € actuellement); et justifierait pleinement les investissements faits par les collectivités et notamment par la commune de Crest. Gageons que cette situation pourrait s'améliorer avec la fin pro-

Le syndicat Drôme Gervanne aujourd'hui

Le réseau, ses ouvrages et son coût



Le réseau, ses ouvrages et son coût

Pour l'essentiel, le réseau actuel de Drôme Gervanne d'une longueur totale d'environ 16,750 km, se compose ainsi :

1°) une conduite de 150 m de long en diamètre 400 mm pour le captage par siphon en galerie immergée dans la résurgence de "Bourne" ; conduite en fonte qui a remplacé la conduite initiale en PVC soudé, endommagée à la suite de plusieurs crues de la Bourne.

2°) un local abritant une pompe à vide destinée à l'amorçage du siphon et à son maintien en service.

3°) une conduite fonte de 2,750 km de long en diamètre 400 mm reliant la sortie du captage à la station de traitement de Chantemerle à Suze. Une autre conduite fonte en diamètre 350 mm lui succède jusqu'à Aouste, sur une longueur de 10,200 km ; puis en diamètre 300 mm de 3,800 km de long, entre Aouste et Crest. (la conduite fonte de 100 mm, reliant le réservoir de Chantemerle à Beaufort a été rétrocedée à cette commune).

4°) un réservoir de 500 m³ au quartier de Chantemerle; réservoir auquel sont adjoints une station de traitement au bioxyde de chlore et un poste de relevage pour les dessertes de Beaufort, Montclar et Suze.

5°) divers ouvrages et installations (vidanges, poteaux incendie, conduites et raccordements aux différents réseaux des communes desservies, appareils de comptage, stabilisateurs de pression, etc)



Le nouveau conseil syndical présidé par M. Manen et son ex président J. Ravel, debout au centre

Jacques Ravel, un homme de conviction et un fédérateur

Si durant plus d'une décennie, l'eau a été un grave problème à régler pour les communes de la vallée et a fait couler beaucoup d'encre... et de salive, aujourd'hui c'est heureusement elle qui coule (presque) à flot et durablement aux robinets des usagers ; cela grâce à la persévérance et le travail des élus de l'époque (notamment ceux du SIE Mirabel-Blacons qui a été le moteur de cette « aventure »), des techniciens, des entreprises... et de tous ceux qui y croyaient. Là, au nom de tous ceux qui ne sont plus là pour le faire, de Max Tabardel à Philippe Abbot trop tôt disparu, en passant par Étienne Audibert dont les conseils au financement furent précieux, je veux rendre un hommage particulier à celui qui durant une trentaine d'années de présence puis de présidence, n'a eu de cesse de fédérer, convaincre et défendre ce projet qui est devenu l'une des réalisations les plus vitales pour notre moyenne vallée. Jacques Ravel, au côté des différents délégués, n'a pas ménagé sa peine (et les moments difficiles n'ont pas manqué) pour mener à bien cette aventure dont ceux qui y ont participé mesurent, comme moi, les efforts et les concessions (toujours d'actualité) nécessaires au bien public dont il a toujours été un infatigable défenseur.